



Organisation des  
États Américains

GROUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE  
DES INITIATIVE DES SOMMETS DES AMÉRIQUE (GRIC)



OEA/Ser.E  
GRIC/INNA-3/08  
15 mai 2008  
Original: portugais

RAPPORTS NATIONAUX SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DU  
QUATRIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES

(Brésil – présenté en 2008)

## SOMMETS DES AMÉRIQUES – RAPPORT DU BRÉSIL POUR L'ANNÉE 2008

### A. RENFORCEMENT DU SYSTÈME INTERAMÉRICAIN DES DROITS DE LA PERSONNE

En décembre 1998, le Brésil a reconnu la compétence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme pour toutes les affaires relatives à l'interprétation et l'application de la Convention américaine relative aux droits de l'homme, ce qui rappelle la disposition du Gouvernement brésilien à renforcer le Système interaméricain de protection et de promotion des droits de la personne.

Le projet de loi visant à faciliter la mise en œuvre des décisions de la Cour et des recommandations de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) aux différents échelons de gouvernement de la Fédération est actuellement à l'étude. Le Brésil assure le suivi de quelque 170 requêtes et affaires le concernant devant la CIDH ainsi que de deux affaires qui sont actuellement examinées par la Cour.

Le Brésil estime que la défense et le renforcement de la démocratie, la recherche du développement et la promotion et la protection des droits de la personne sont des objectifs interdépendants. Il considère qu'il ne convient pas de lier l'application des principes généraux en matière de droits humains à de possibles menaces contre le cadre juridique interne ou à la bonne gouvernance des pays. Même s'il est souhaitable d'exhorter la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) à étudier les affaires et les requêtes dont elle est saisie d'un point de vue englobant, il n'est pas nécessaire que la CIDH examine l'application des dispositifs de la Convention américaine sur les droits de l'homme à la lumière de l'ordre juridique interne, car cela dépasserait sa sphère de compétence.

La suspension des garanties et des droits fondamentaux en cas de grave perturbation de l'ordre constitutionnel n'est pas absolue, elle s'inscrit dans un cadre temporaire limité et ne dispense pas l'État de réparer et de sanctionner les violations commises par des agents qui ont outrepassé les attributions qui leur ont été conférées pendant cette période d'exception.

L'institutionnalisation des mécanismes nationaux d'aide juridictionnelle qui favorisent l'accès des victimes au Système interaméricain des droits de la personne est digne de louange. Mais il faut que chaque État crée ses propres mécanismes afin de faciliter la concrétisation de l'accès à la justice. En effet, la création d'un organe spécialisé, ayant pour mission de prêter ses services à ces victimes devant le Système interaméricain exigerait que le Bureau des défenseurs publics consacrent des ressources qui, en termes d'économicité, pourraient être mieux utilisées en traitant ces requêtes au niveau interne.

Le Brésil partage l'avis que la CIDH doit assumer un rôle plus actif dans la promotion des règlements amiables. La participation aux audiences de conciliation représente une charge non négligeable pour les États et exige en outre des préparatifs de la part du Secrétariat de la CIDH qui deviendront inutiles si le membre de la Commission ne fait pas une utilisation efficace de cette possibilité pour s'efforcer de rapprocher les positions des parties au litige. Sans préjudice de son impartialité, le membre de la Commission doit s'efforcer de présenter des éléments susceptibles de convaincre les parties, en prenant pour base le répertoire des affaires du Système interaméricain ou même d'autres systèmes dans lesquelles le recours au règlement à l'amiable a donné de bons résultats. La promotion des règlements amiables aura une incidence favorable, par ailleurs, sur la rapidité et l'économicité du système, ce qui aurait des avantages évidents pour l'image de la Commission.

## **B. INITIATIVES DU GOUVERNEMENT BRÉSILIEN POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LUTTER CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES**

### 1. Élimination de la faim

Au niveau national :

Parmi les programmes gouvernementaux destinés à éliminer la faim, le programme *Fome Zero* (Faim zéro) est le plus remarquable, en raison de sa stratégie qui a pour objectif de garantir aux personnes qui ont du mal à avoir accès aux aliments le droit humain à une alimentation appropriée. Le programme agit à partir de quatre axes qui s'articulent entre eux : l'accès aux aliments, le renforcement de l'agriculture familiale, la création d'emplois et de revenus et la mobilisation et le contrôle social. L'une des principales initiatives de *Fome Zero* est la Bourse Famille, programme de redistribution des revenus qui a bénéficié à 11,1 millions de familles dans tout le Brésil.

La Bourse Famille garantit la sécurité alimentaire des familles dans le besoin, et contribue de manière importante à la réduction de la pauvreté absolue et de l'inégalité sociale.

Le Programme d'alimentation scolaire, qui fait également partie de *Fome Zero*, avait reçu un financement à hauteur de R\$4,9 milliards à la fin de l'année dernière et, à la fin de l'année 2004, avait déjà touché 145 millions d'enfants et d'adolescents. Rien qu'au niveau du préscolaire, le montant par enfant affecté par le Gouvernement fédéral goûter scolaire a augmenté de 267% et cette prestation a été étendue à 881.000 enfants dans 18.000 crèches publiques et philanthropiques.

On pourrait mentionner d'autres programmes, notamment : le financement de citernes dans les régions semi-arides du Brésil (251.639 citernes ont été financées jusqu'en décembre 2007 dans 1.241 municipalités, ce qui représente un investissement total de R\$327.038.548,00), ce qui a permis à près d'un million de personnes d'avoir accès à l'eau ; les restaurants populaires ; une banque d'aliments ; les cuisines communautaires et l'agriculture urbaine (grâce au financement de potagers urbains et de pépinières) et bien d'autres encore.

Au niveau multilatéral :

L'une des initiatives les plus remarquables est l'Initiative Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim. Cette initiative est une entreprise des pays latino-américains et caribéens dont l'objectif spécifique est d'en finir avec la faim. Lancée par les Gouvernements brésilien et guatémaltèque pendant la Conférence latino-américaine sur la faim chronique (Guatemala, 2005), cette initiative a reçu ensuite de nouveaux appuis et a été entérinée par la 29<sup>ème</sup> Conférence régionale de la FAO (Venezuela, 2006), devenant l'une des priorités d'action de la région pour cette organisation. L'initiative, que la FAO a faite sienne, a contribué à l'élaboration de lois sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Équateur et au Guatemala. Elle a appuyé également la rédaction de lois relatives à la sécurité alimentaire en Bolivie, en Haïti, au Mexique, au Panama, au Paraguay et au Pérou.

## 2. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

### a. Au niveau national:

#### Programme national d'alimentation scolaire

Le Programme national d'alimentation scolaire (Pnae), mis en œuvre en 1955, garantit, par un transfert de ressources financières, l'alimentation scolaire aux élèves de l'éducation préscolaire (crèches et écoles maternelles) et de l'enseignement élémentaire, y compris ceux des écoles autochtones, qui sont scolarisés dans des écoles publiques et philanthropiques. Il a pour objectif de satisfaire les besoins nutritionnels des enfants pendant qu'ils se trouvent dans les salles de classe, ce qui contribue à la croissance, à l'épanouissement, à l'apprentissage et au rendement scolaire des élèves ainsi qu'à l'acquisition d'habitudes alimentaires saines. Le budget destiné à ce programme en 2008 s'élève à R\$1,6 milliard. Il permettra de prendre en charge 36 millions d'élèves.

#### CONSEA

Le Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Consea) est un instrument de coordination entre le gouvernement et la société civile pour la proposition de directives en vue d'actions dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Il a un caractère consultatif et conseille directement le Président de la République pour la formulation de politiques et la définition des orientations à suivre pour que le pays garantisse le droit de tout être humain à l'alimentation.

Inspiré des résolutions de la Conférence nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le Consea encadre et propose différents programmes, tels que la Bourse Famille, l'Alimentation scolaire, l'Achat d'aliments produits par l'agriculture familiale, la Surveillance alimentaire et nutritionnelle, et beaucoup d'autres.

#### LOSAN

La Loi organique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (LOSAN) a institué le Système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SISAN) qui a pour objectif de garantir à toute la population brésilienne, de manière durable, le droit humain à une alimentation appropriée. Cette Loi a été promulguée par le Président de la République le 15 septembre 2006.

Activités de coopération pouvant être mises en place: le Gouvernement brésilien pourrait former des ressources humaines dans les domaines mentionnés ci-dessus en vue de la mise en œuvre de programmes et de lois similaires.

### b. Au niveau multilatéral:

Le Gouvernement brésilien a fait don d'un million de dollars des États-Unis au Programme alimentaire mondial (PAM), en décembre 2007, pour la mise en place de programmes d'alimentation scolaire dans des pays en développement de la CPLP (Communauté des pays de langue portugaise) ainsi qu'au Nicaragua, en Bolivie et en Haïti.

Le Ministre du développement agricole et le Directeur général de la FAO ont signé un accord, dans le cadre de la Trentième Conférence régionale de la FAO (14-18 avril 2008) pour la création d'un fonds fiduciaire de coopération Sud-Sud dans le contexte de la FAO pour des activités liées

à l'agriculture familiale. À cet effet, le Ministère du développement agricole transfèrera un million de dollars au Ministère des affaires étrangères.

### 3. Lutte contre les catastrophes naturelles et aide humanitaire

En 2007, le Brésil a apporté une aide humanitaire à 17 pays, pour une valeur estimée de R\$5 millions.

À la requête du Ministre d'État qui a demandé que l'on procède le plus rapidement possible à envoyer une première cargaison d'aide humanitaire aux pays qui se trouvent dans une situation d'urgence, la construction d'un entrepôt pour des interventions rapides est actuellement en construction à l'Aéroport international do Galeão, à Rio de Janeiro, qui permettra d'offrir une aide humanitaire dans un délai maximum de 48 heures, principalement aux pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique. Il s'agit d'un entrepôt situé dans l'aérogare de fret, secteur des exportations, dans l'Aéroport international do Galeão, où seront stockées en permanence environ 15 tonnes d'aliments et/ou de médicaments pouvant être expédiés rapidement (ils auront déjà reçu les autorisations nécessaires des Impôts fédéraux, de l'ANVISA et de la Surveillance agricole).

Afin de mettre en place et de systématiser des procédures pour la prestation de l'aide humanitaire, il est prévu d'élaborer le Plan national d'aide humanitaire internationale qui comprendra la définition des compétences précises que doivent avoir chaque organisme public, le système de stocks virtuels et une banque de donnée.

Ainsi, l'aide humanitaire internationale du Brésil sera complète: un entrepôt pour faire face aux premiers moments de la situation d'urgence, intégré dans un Plan national d'aide humanitaire internationale, qui définit clairement les compétences et les responsabilités, capable d'intervenir pendant les étapes successives, y compris pendant la phase de relèvement (en distribuant des semences, etc.).

## C. INSERTION NUMÉRIQUE ET CYBERGOUVERNEMENT

Le Gouvernement brésilien met en œuvre et appuie des activités d'insertion numérique par le biais de différents programmes et organismes, et notamment ceux mentionnés ci-après:

### Casa Brasil

Mise en place d'espaces multifonctionnels ciblés sur les connaissances et la citoyenneté dans des communautés dont l'indicateur de développement humain est faible, au moyen de partenariats avec des institutions locales. Chaque unité de *Casa Brasil* abritera un télécentre, doté de logiciels libres, et au moins deux autres modules qui peuvent être soit une bibliothèque populaire, un auditorium, un studio multimédia, un local de production radiophonique, un laboratoire de vulgarisation de la science ou un atelier pour l'entretien du matériel informatique, en plus d'un espace pour les activités de la communauté et, dans les endroits où cela s'avèrera possible, un module pour l'insertion bancaire. À ce jour, 74 unités fonctionnent déjà et prêtent leurs services à 20.000 personnes chaque mois. Plus de 1.000 personnes ont déjà reçu une formation dans les 37 ateliers libres qui fonctionnent à partir de la plateforme d'enseignement à distance mise au point par le projet. Au total, ce seront 86 unités, sélectionnées par affichage public, qui seront installées dans les principales villes des cinq macro-régions.

### **Centres de formation technologique**

Ce sont des unités d'enseignement et de professionnalisation, permettant l'accès aux connaissances scientifiques et technologiques, aux connaissances pratiques dans le domaine des services techniques ainsi que le transfert de connaissances technologiques dans le domaine du processus de production. Ces centres qui ont pour but la formation technologique de la population opèrent comme des unités de formation professionnelle de base, d'expérimentation scientifique, de recherche sur la réalité et de prestation de services spécialisés et tiennent compte de la vocation de la région où ils sont implantés afin de promouvoir l'amélioration des processus. Entre 2003 et la date d'aujourd'hui, le Ministère de la science et de la technologie a appuyé la création de 236 centres de formation technologique à travers tout le territoire brésilien.

### **Programme Station numérique**

Cette initiative est toujours mise en œuvre avec le soutien d'un partenaire local, généralement une organisation non gouvernementale. Elle a pour objectif de familiariser les étudiants, les maîtresses de maison, les travailleurs, les populations traditionnelles et les membres des coopératives avec les ordinateurs, ce qui leur permet d'économiser du temps et de l'argent, leur ouvre de nouvelles perspectives et améliore la qualité de la vie de la population en général. Depuis 2004, 202 unités fonctionnent au Brésil, 41 sont en cours d'installation et l'installation de 20 unités supplémentaires d'ici la fin de l'année 2008 a déjà été approuvée. 56% environ de ces unités sont installées dans la région du Nord-Est, 16% dans le Centre-Ouest, 15% dans le Sud-Est, 11% dans le Nord et 2% dans la région Sud. Elles peuvent accueillir de 500 à 1.000 personnes par mois et elles sont intégrées à des dispositifs locaux de production.

### **ProInfo – Programme national de l'informatique dans l'enseignement**

Le programme ProInfo est mis en œuvre par le Secrétariat à l'enseignement à distance (SEED), par l'intermédiaire du Département de l'infrastructure technologique (DITEC), en partenariat avec les Secrétariats à l'éducation des États fédérés et des municipalités. Il fonctionne de manière décentralisée et il existe dans chaque unité de la Fédération une unité de coordination du ProInf au niveau de l'État fédéré, dont l'attribution principale est de mettre en application les technologies de l'information et de la communication dans les écoles publiques et de coordonner les activités mises en œuvre dans sa juridiction, en particulier celles des Nœuds de technologie éducative (NTE).

### **Projet: Ordinateurs pour l'inclusion**

Il s'agit de la mise en place d'un système national de reconditionnement des ordinateurs d'occasion, donnés par des particuliers, des entreprises ou des organismes publics, qui sont reconditionnés par des jeunes à faibles revenus dans le cadre d'une formation professionnalisante et distribués ensuite à des télécentres, des écoles et des bibliothèques de tout le pays. Il existe trois centres de reconditionnement d'ordinateurs (CRC) qui fonctionnent en tant que centres pilotes à Porto Alegre (Rio Grande do Sul), Brasília (DF) et Guarulhos (São Paulo), et deux autres situés à Belo Horizonte (Minas Gerais) et Niterói (Rio de Janeiro). Ces cinq centres forment 410 jeunes. Au mois de février 2008, le projet avait reçu plus de 15.000 ordinateurs d'occasion et fait don de 3.320 ordinateurs reconditionnés à 252 écoles publiques, bibliothèques, télécentres ou autres initiatives d'insertion numérique, sélectionnés par le Bureau de coordination nationale.

### **Serpro Cidadão**

L'espace *Serpro Cidadão* a pour but de donner un entraînement gratuit aux personnes qui veulent connaître les possibilités qu'offre l'Internet pour l'obtention des services et des informations que le Gouvernement propose à la société. Parmi ses activités d'inclusion numérique, on peut citer l'installation de télécentres, installation qui est réalisée en partenariat avec une collectivité locale, une préfecture ou une institution de la société civile, ce qui garantit sa durabilité. Ce projet qui a démarré en 2003 est l'une des activités exécutées par les entreprises dans le cadre de leur politique de responsabilité sociale et est en consonance avec le Programme brésilien d'inclusion numérique du Gouvernement fédéral qui vise à promouvoir l'insertion numérique et sociale des communautés les plus défavorisées. Le Programme a déjà installé 153 télécentres dans des villes du Brésil et 8 à l'étranger (un à São Tomé-et-Principe, deux à Cuba, trois en Haïti, un en Angola et un au Cap-Vert), ce qui équivaut à plus de 1.847 équipements installés.

### **Télécentres de la Banque du Brésil**

Le Programme d'inclusion numérique de la Banque du Brésil est une action qui s'inscrit dans la ligne de la politique de responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Il a commencé lors d'un processus de modernisation de son parc technologique, suivi de la donation du matériel qui avait été remplacé à des communautés défavorisées dans le but d'y installer des télécentres communautaires. Le Programme ne se limite pas au don des ordinateurs, la Banque dispense également une formation aux animateurs, coordonne les partenariats et promeut le développement local. La BB a déjà installé plus de 1.600 télécentres et salles d'informatique dans tout le pays, ce qui représente la donation de quelque 39.000 ordinateurs et plus de 4 millions d'utilisateurs par an ont profité des services de ces ordinateurs. Les télécentres rendent possible l'accès aux nouvelles technologies numériques, la formation à l'informatique, l'enseignement à distance, les services de cybergouvernement, la numérisation et l'impression de documents, et en outre ils encouragent la recherche pour la préparation des devoirs scolaires. Les entités concernées sont responsables de la gestion et de l'administration des télécentres.

## **D. ENVIRONNEMENT**

L'entrée en fonction du Gouvernement Luis Inácio Lula da Silva a coïncidé avec le démarrage de la mise en œuvre du Programme Action 21 du Brésil. L'importance de l'Action 21 en tant qu'instrument appelé à impulser la démocratie, la participation et l'activité collective de la société a été reconnue et ses directives ont été incorporées dans le Programme de gouvernement et dans ses orientations stratégiques.

Les principes et les stratégies de l'Action 21 brésilienne ont servi de base à la Conférence nationale de l'environnement, à la Conférence des villes et à la Conférence de la santé. Cette incorporation de l'Action 21 a montré la nécessité d'élaborer et de mettre en application des politiques publiques dans chaque municipalité et dans chaque région du Brésil.

À cet effet, une mesure fondamentale a été prise, à savoir transformer le programme Action 21 en un programme qui fait partie intégrante du Programme pluriannuel de gouvernement (PPA 2004-2007), ce qui lui confère un champ d'application plus vaste, un caractère transversal et de l'importance en sa qualité de politique publique. L'Action 21 comprend trois axes stratégiques qui sont mises en œuvre en collaboration avec la société civile : la mise en application de l'Action 21 brésilienne; l'élaboration et la mise en œuvre des Actions 21 locales et la formation continue à l'Action 21. La priorité consiste à tracer des orientations pour l'élaboration et la mise en œuvre des Actions 21 locales, lesquelles s'inspirent des principes de l'Action 21 brésilienne qui, en consonance avec l'Action 21 mondiale, reconnaît l'importance de l'échelon local pour la mise en

application de politiques publiques durables. Actuellement, plus de 544 processus d'Action 21 locales sont en cours au Brésil, soit près de trois fois plus que ceux qui existaient en 2002.

L'exécution des activités prioritaires définies dans l'Action 21 brésilienne constitue un défi pour le gouvernement et la société, car elle vise à incorporer dans la formulation des politiques publiques nationales les propositions concertées avec les différents secteurs de la société pendant le processus d'élaboration de l'Action 21 qui s'est inspiré des principes du développement durable. La définition et l'établissement de la méthode utilisée pour la mise en œuvre des activités sont exécutés de la manière suivante :

- structuration et apport d'aides techniques et administratives à la Commission des politiques de développement durable (CPDS)
- mise en œuvre du Système national de l'Action 21
- définition des moyens nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des actions prioritaires
- promotion et intégration des politiques et des instruments en vue du développement durable
- définition des stratégies pour la réalisation des programmes prioritaires du gouvernement
- mise en œuvre et la diffusion des bonnes pratiques pour parvenir au développement durable
- élaboration d'un programme de divulgation de l'Action 21
- promotion et suivi de l'incorporation des propositions de l'Action 21 brésilienne dans les programmes locaux de développement durable
- définition d'indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre de l'Action 21
- révision de l'Action 21 au moyen de nouvelles consultations de la population

Le Secrétariat à la biodiversité et aux forêts a pour mission de promouvoir – conjointement avec la participation et l'inclusion de la société et la répartition des profits – la valorisation, la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité et des connaissances traditionnelles qui sont associées à celle-ci, des ressources de la forêt, de la faune, de la flore, de la pêche et des ressources génétiques des écosystèmes. Il est composé de 4 départements et de 4 centres de services consultatifs par biome :

Le Nœud du Cerrado et du Pantanal (NCP), créé en 2004, a pour principale attribution de coordonner et de mettre en œuvre les initiatives ayant pour but la conservation et l'utilisation durable de ces biomes, de concert avec les programmes et les projets exécutés par le Ministère de l'environnement et par les autres secteurs du gouvernement, ce qui en fait un espace privilégié pour les échanges de vues avec la société civile organisée.

Il revient également au NCP de promouvoir et de mettre en application le Programme national des zones protégées relevant du biome, de coordonner le processus de révision et d'actualisation des zones et activités prioritaires pour la conservation, l'exploitation rationnelle et la répartition des profits générés par la biodiversité du Cerrado, ainsi que de coordonner et mettre en œuvre le GEF du Cerrado et d'en assurer le suivi.

Le Nœud de la Caatinga (NBC) a pour principales attributions de faire office de secrétariat exécutif du Groupe de travail sur le biome de la Caatinga (arrêté n° 321/2004 du Min. de l'environnement) et de coordonner et promouvoir les activités visant la conservation, l'exploitation durable et la répartition des profits générés par la biodiversité du biome.



Le NBC a pour objectifs:

- de servir de secrétariat exécutif au Groupe de travail sur le biome de la Caatinga
- de contribuer à définir et à mettre en œuvre les politiques participatives d'utilisation et de conservation du biome de la Caatinga
- de coordonner et de promouvoir les activités ayant trait au biome qui sont exécutées par les directions du Secrétariat à la biodiversité et aux forêts et celles des autres secrétariats du Ministère de l'environnement
- de prendre part à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de conservation et d'exploitation durable de la Caatinga
- de coordonner, en collaboration avec la Direction des zones protégées (DAP) et l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources renouvelables (IBAMA), la création d'unités de conservation (UC), de mosaïques et de corridors dans le biome
- de promouvoir et de faciliter la coordination entre l'IBAMA, les organes chargés de l'environnement dans les États fédérés (OEMA) et les ONG
- de contribuer à l'assistance technique et financière pour la gestion durable de la Caatinga (affiches FNMA/PNF)
- de promouvoir la coordination entre l'IBAMA, les OEMA pour des activités de direction et de contrôle

Stratégies d'action:

- Suspension des processus d'abattage des forêts natives de la Caatinga
- Création d'unités de conservation et de protection intégrale dans les zones prioritaires pour la conservation de sa biodiversité
- Coordination et intégration des actions gouvernementales et non gouvernementales portant sur des projets de développement durable dans les zones aux sols déjà convertis, déboisés et/ou dégradés
- Coordination des actions gouvernementales et non gouvernementales qui s'efforcent de préserver l'intégrité du biome au niveau du paysage, principalement par la mise en place de corridors écologiques entre les zones bénéficiant d'une protection totale et celles où se fait une exploitation durable ainsi que par l'application de différents instruments de gestion
- Aide aux recherches et à la diffusion d'informations sur la biodiversité sociale du biome, en particulier lors de la tenue, chaque année, de la Semaine de la Caatinga

Le Nœud de la zone côtière et marine (NZCM) a pour principale attribution la coordination des actions et l'encadrement des programmes et des projets visant la conservation et l'exploitation durable ainsi que la répartition des profits générés par les écosystèmes côtiers et marins, la coordination et l'appui aux actions visant à faire connaître le concept de zones marines protégées en tant qu'instrument de gestion de la pêche.

Il revient également au NZCM de coordonner et d'exécuter les politiques publiques émanées du Comité de protection de l'environnement du Traité de l'Antarctique ainsi que les politiques, les programmes et les projets relatifs au secteur de l'environnement du Programme antarctique brésilien, notamment en représentant l'institution aux forums internationaux consacrés à cette question. Le NZCM est également chargé de coordonner et d'exécuter les politiques publiques émanées de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar, Iran, 1971) ainsi que les activités du Comité national pour les zones humides (CNZU) en sa qualité de Secrétariat exécutif de cet organe.

Il existe aussi le Nœud de la Forêt atlantique et de la Pampa

Le Programme national des forêts (PNF) a été institué dans le but de coordonner les politiques publiques sectorielles afin de promouvoir le développement durable en conciliant l'exploitation des forêts brésiliennes et leur conservation.

Il s'agit d'un programme interministériel (auquel participent onze ministères) qui coordonne les actions du gouvernement brésilien ayant trait aux ressources forestières. Il est coordonné par le Ministère de l'environnement. Ses ressources proviennent du Trésor public et il bénéficie de la coopération technique et financière extérieure, notamment de celle de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), du Programme pilote pour la protection des forêts tropicales (PPG7) et du Fonds pour l'environnement mondial (GEF). Pour ce qui est des questions spécifiques, le PNF contribue à l'amélioration de la législation sur les forêts, mettant l'accent sur les moyens ou les instruments efficaces pour procéder à des modifications des normes juridiques mieux adaptées à la nouvelle réalité du secteur : Gestion forestière durable dans la Caatinga. Gestion forestière durable dans l'Amazonie brésilienne. Consommation des ressources forestières et renouvellement forêts. Quote-part en réserve forestière. Transition de la loi régissant la gestion des forêts publiques et Contrat de transition-type pour les plans de gestion forestière qui ont été approuvés sur des terres appartenant à l'État fédéral.

#### **E. INFRASTRUCTURES DE BASE**

Il y a un peu plus d'un an, le Gouvernement fédéral a lancé le Programme d'accélération de la croissance (PAC) qui prévoit des mesures qui, sans compromettre la stabilité économique, s'efforcent d'accélérer la croissance du pays afin de créer davantage d'emplois, augmenter et diminuer les inégalités entre les régions. Au cours des trois années qui viennent, le PAC a prévu d'investir R\$503,9 milliards dans les infrastructures du pays. Il comprend également un certain nombre de mesures fiscales, et notamment des incitations au crédit et au financement, l'exonération d'impôts, l'amélioration de la législation.

Les ressources seront destinées aux secteurs des transports, de l'assainissement, de l'énergie, du logement et des ressources en eau. Sur le montant total, R\$67,8 milliards proviendront du budget général de l'Union et R\$436,1 milliards proviendront des États fédérés et du secteur privé. Ces investissements seront réalisés dans les domaines suivants : la logistique (routes, chemins de fer, ports, aéroports et voies fluviales) ; l'énergie (production et transport de l'énergie électrique, le pétrole, le gaz naturel et les combustibles renouvelables) et l'infrastructure sociale et urbaine (assainissement, logement, transports urbains, électricité pour tous et ressources en eau).

Le Programme prévoit, par exemple, sur quatre ans, de construire, réparer, élargir et rénover 42.000 kilomètres de routes, 2.518 kilomètres de voies ferrées, d'agrandir 12 ports et 20 aéroports. Il prévoit également de produire plus de 12.386 mégawatts d'électricité, de construire 13.836 km de lignes de transmission, d'installer quatre nouvelles usines de raffinage ou pétrochimiques, de construire 4.526 km de gazoducs et d'installer 46 usines de biodiesel. À cela, il faut ajouter la construction d'un réseau de distribution d'eau et d'un réseau d'égouts desservant 22,5 millions de logements.

En ce qui concerne le logement, le Programme d'accélération de la croissance va consacrer R\$106,3 milliards entre 2007 et 2010 à la construction de logements qui bénéficieront à 4 millions de familles. Sur ce montant total, R\$55,9 milliards seront destinés à des programmes et à des financements pour aider les familles dont les revenus s'élèvent à cinq salaires minimums à acheter une maison (le déficit de logements pour des familles se trouvant dans cette tranche de revenus est estimé à 7,9 millions).

## F. AUTRES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- **Programme d'élimination du travail des enfants (Peti)** – Il accorde des bourses mensuelles et un financement d'activités socioéducatives qui se déroulent pendant un horaire complémentaire à celui de l'école pour réduire la possibilité que l'enfant ou l'adolescent ne travaille ou ne soit exposé à des risques.
- **Programme Le Brésil qui sourie** – Il garantit des soins dentaires spécialisés dans les établissements de la santé publique. Bien plus que des soins de base, les centres offrent des traitements spécialisés, comme les traitements de canal, les maladies de la gencive, les chirurgies dentaires et prennent en charge les cas de cancer de la bouche.
- **Pharmacie populaire** – Il élargit l'accès de la population aux médicaments considérés comme essentiels, ce qui bénéficie principalement aux personnes qui rencontrent des difficultés pour suivre leur traitement à cause du coût élevé de ces produits. Outre la mise en place d'un réseau public de pharmacies populaires, le programme encourage le développement de l'industrie pharmaceutique nationale.
- **Qualisus** - En plus d'améliorer la prise en charge des urgences médicales, le programme Qualisus appuie l'équipement des unités de soins de santé primaire, pour qu'elles soient mesure de réaliser des procédures cliniques simples, ce qui contribue à réduire les files d'attente dans les salles d'urgence. Il garantit également l'accès à des consultations de spécialistes et à des interventions chirurgicales de complexité moyenne. En outre, il facilite la mise en application de la politique visant à humaniser les soins dans les SUS et complète les soins dispensés par le Service mobile d'urgence (Samu)
- **Brésil alphabétisé** – Ce programme encourage les partenariats avec les États, les municipalités, les universités, les entreprises privées, les organisations non gouvernementales, les organismes internationaux et les institutions de la société civile en tant que modalité propre à renforcer l'initiative nationale de lutte contre l'analphabétisme. Ce programme, articulé avec l'Éducation des jeunes et des adultes (EJA), renforce les politiques destinées à encourager le maintien à l'école et la réinsertion dans les systèmes d'enseignement.
- **Programme Université pour tous (ProUni)** – Lancé en 2004, ce programme octroie des bourses d'études complètes et partielles (50%) à des étudiants à faibles revenus et à des élèves handicapés qui ont terminé l'enseignement moyen dans une école publique ou avec une bourse d'étude dans une école privée, pour qu'ils fassent des études dans des universités privées. Une partie des bourses est réservée aux étudiants d'ascendance africaine et amérindienne, selon un pourcentage compatible avec le taux de participation de ces populations dans chaque État.

## G. APPUI AUX MICRO ET PETITES ENTREPRISES

Le Service brésilien d'appui aux micro et petites entreprises (Sebrae) est une entité privée à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir la compétitivité et le développement durable des micro et petites entreprises. Il a été créé en 1972, suite à une série d'initiatives qui avaient pour but de stimuler l'esprit d'entreprise dans le pays.

Au Brésil, selon l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE), il y a 14,8 millions de micro et petites entreprises – 4,5 millions d'entreprises formelles et 10,3 millions d'entreprises

informelles – qui emploient 28,7 millions de personnes et représentent 99,23% des entreprises du pays.

Le Sebrae national est chargé de tracer la direction stratégique que doit suivre le système, de définir les directives et les priorités d'action. Les unités des États fédérés mettent en œuvre leurs activités et leurs projets en tenant compte de la réalité régionale et des directives nationales.

Le secteur des **agro-entreprises** s'est consolidé comme l'un des principaux moteurs de la croissance économique du pays. Selon la Confédération nationale de l'agriculture (CNA), le secteur est responsable de 28% du PIB et de 37% des exportations, ce qui équivaut à EU\$44 milliards. Les petites entreprises rurales sont responsables de la plus grande partie de cette activité économique et l'agriculture familiale est un élément fondamental de la production agricole et de la création d'emplois dans les campagnes.

Le Sebrae privilégie l'attention collective aux entrepreneurs ruraux. Outre la formation qu'il leur dispense, ses techniques visant à stimuler l'esprit d'entreprise méritent une attention particulière. Dans le secteur des agro-entreprises, le Sebrae s'occupe de près de 500 projets, répartis en 14 groupes : l'agriculture biologique, la bioénergie, l'apiculture, l'aquaculture et la pêche, le café, la viande, les sous-produits de la canne à sucre, la culture des fleurs, l'horticulture, le lait et ses dérivés, l'élevage des caprins et des ovins, les plantes médicinales et aromatiques.

Au Brésil, le **commerce** au détail regroupe plus de 1,3 million de micro et petites entreprises qui ont créé quelque 7 millions d'emplois. C'est un secteur stratégique pour le Sebrae qui met en œuvre près de 200 projets dans différents domaines : les merceries, les pharmacies, les bars et les restaurants, notamment. Il propose des cours et des services consultatifs pour améliorer les connaissances des entrepreneurs et il applique des méthodes d'intégration coopérative. Son objectif est de former les entrepreneurs et de moderniser les pôles et les réseaux de petites entreprises commerciales qui ont des intérêts communs ainsi que d'améliorer leur compétitivité.

Le secteur des **services**, qui se caractérise par le dynamisme avec lequel il crée des emplois et par l'influence directe qu'il exerce sur la compétitivité des autres secteurs, mérite, lui aussi, l'attention particulière du Sebrae. Ce secteur est composé d'une grande variété de segments qui vont des entreprises de logistique à des services techniques spécialisés. Il emploie formellement plus de 4 millions de personnes.

Outre les secteurs traditionnels du commerce et des services, le Sebrae encourage les secteurs qui ont des potentialités émergentes et il parie sur le développement de nouvelles entreprises et de nouvelles modalités commerciales. C'est le cas du **tourisme, de l'artisanat et des loisirs**. Le secteur touristique regroupe plusieurs autres segments dans ses activités commerciales, comme l'hôtellerie, la restauration, les divertissements et la culture.

Pour améliorer le degré de qualité et de compétitivité, le Sebrae travaille en collaboration avec des institutions publiques et privées, notamment avec le Ministère du tourisme, à la promotion d'un environnement favorable à la croissance du secteur. En ce qui concerne l'artisanat, qui est un secteur important en matière de création d'emplois et de revenus dans les communautés défavorisées du pays, le Sebrae a mis en œuvre plusieurs programmes de formation qui aident les artisans à améliorer la gestion de leurs entreprises et à accroître la compétitivité de leurs produits grâce aux recherches réalisées et à la combinaison de différents facteurs, comme les matières premières, de nouvelles techniques, un nouveau design et l'emploi de la technologie. En outre, l'intégration des artisans au sein d'associations ou de coopératives leur permet d'avoir accès à de nouvelles pratiques de marketing, telles que la participation à des foires et à des manifestations qui s'avèrent fondamentales pour faire connaître l'artisanat brésiliens dans tout le pays et à

l'étranger. Pour ce qui est du secteur de la culture et des loisirs, le Sebrae investit dans différents domaines, par exemple dans des projets ciblés sur la production audiovisuelle et la promotion de la musique brésilienne sur le marché international.

Le secteur **industriel** a créé 3,7 millions d'emplois au Brésil. Le Sebrae met en œuvre près de 400 projets collectifs en faveur des micro et petites entreprises industrielles, regroupées en dispositifs de production locaux, en nœuds sectoriels, en filières avec de grandes entreprises ou dans toute autre forme de coopération. L'objectif du Sebrae est de mettre en place des alliances entre des entreprises appartenant à des secteurs différents, ce qui permet une plus grande synergie entre les projets et une intégration des filières de production.

Les projets mis en œuvre par le Sebrae bénéficient à plus de 63.000 micro et petites industries à travers le pays. Ils portent sur différents secteurs, tels que les textiles et la confection, le bois et les meubles, les aliments et les boissons industrialisés, la biotechnologie, le bâtiment, les cosmétiques, le cuir et la chaussure, les appareils électroménagers, les pierres précieuses et les bijoux, les industries graphiques, les industries mécaniques et métalliques, la poterie et la céramique, les pierres et les roches ornementales, le pétrole et le gaz naturel, les plastiques, les produits chimiques, la technologie de l'information, les jouets, le matériel médical, dentaire et hospitalier, les médicaments, le papier et le carton.